



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2017

(Convocation du 14 décembre 2017)

P.V. de séance

PRÉSENTS : Dominique BROCAS, Bernard BAUDINIÈRE, Bernard CAILLON, Patrice DEMUTH, Pascal FAIDEAU, Olivier JENNEQUIN, Danielle LAVAU, Vincent MARTIN, Philippe PLAT, Odile ROCHARD, Jean-Claude ROCHER, Sophie GRÉGOIRE.

ABSENT(E)S REPRÉSENTÉ(E)S: Valérie RIOUX, Jacky SURREAU.

PUBLIC : 2 personnes présentes.

1. SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Patrice DEMUTH.

2. APPROBATION du PV du Conseil du 15 novembre 2017.

3 - Délibérations. Les 11 délibérations présentées ci-dessous ont toutes été approuvées à l'unanimité des présent(e)s et représenté(e)s.

3.1 : Dissolution du Compte de gestion Assainissement 2017.

La compétence assainissement étant transférée à GPCU, ce compte n'a plus lieu d'être géré par Liniers.

3.2 : Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

3.3 : Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de télécommunication.

Pour 3.2 et 3.3, ces redevances annuelles ont été fixées à 200 € pour Énergie Vienne et à 1051,64 € pour France Télécom (réseau aérien, en sous-sol et en armoires).

3.4 : Approbation de la convention de gestion avec Grand Poitiers Communauté Urbaine pour l'entretien de premier niveau dans le bourg.

Suivant document reçu et lu en séance et consultable en Mairie.

3.5 : Approbation du rapport de la CLETC du 16 novembre 2017 concernant la voirie et l'éclairage public.

Voir rapport consultable en Mairie.

3.6 : Approbation des attributions de compensation versées à la Commune par Grand Poitiers Communauté Urbaine.

Pour 2017 l'allocation de compensation est fixée à 37 325,00 €.

3.7 : Contrats d'assurance de la Commune.

Domaine des bâtiments communaux, responsabilité civile, matériels roulants, risques informatiques : devis contrats d'assurance 2018 pour 2949,00 €. (Gain de 2806,00 € versus 2017). Pouvoir donné au Maire pour résiliations et signatures des nouveaux contrats.

3.8 : Décision modificative sur les écritures de comptabilité du budget général de la Commune.

Écritures modificatives N°6 sur budget général.

3.9 : City-Stade : travaux préalables (enlèvement des poteaux d'éclairage du terrain de football) examen et acceptation de devis.

Devis de 968 € choisi.

3.10 : Débat d'orientation budgétaire 2018 : propositions d'investissements.

Débat sur les projets à réaliser en 2018.

3.11 : Dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 : choix des projets.

Salles polyvalentes, dotation à demander pour installation de barre anti panique, joints d'étanchéité, cheminement PMR entre les 2 salles, transformation anciens vestiaires.

4. Questions diverses

4.1 : Point sur la situation financière de la Commune.

Situation saine.

4.2 : Fixation des taux et politique d'exonération de la taxe d'aménagement.

Relève maintenant de GPCU. En résumé, taxe aménagement Liniers était à 3,5 % et passe à 2%.

4.3 : Analyse des équilibres financiers fondamentaux de la Commune pour 2016.

Lecture de cette analyse. En résumé, sur tous les critères évoqués, Liniers est toujours agréablement bien positionné.

4.4 : Schéma Communal de Défense Extérieure contre l'Incendie

Le SDIS + service des eaux vont faire une expertise de l'existant sur Liniers.

Pour rappel, pour une bonne gestion des coûts, l'entretien des hydrants a été donné à une société tierce.

4.5 : Organisation du service hivernal des routes départementales pour la saison 2017-2018.

Document en circulation à lire par les élus.

4.6 : Assemblée Générale du Comité d'animation de Liniers.

Date fixée au 19 janvier 2018 à 20h30.

4.7 : Dispositif de transport solidaire.

Les avis divergents sur le sujet ne permettent pas de commentaires analytiques circonstanciés.

4.8 : Remerciements d'un particulier.

Remerciements personnels d'un particulier sur la bienveillance de la commune envers les sages.

4.9 : Grand Poitiers Communauté Urbaine : projet de calendrier des réunions.

Voir document au secrétariat de Mairie.

4.10 : Organisation du secrétariat de Mairie.

Les 26, 28, 29, 30 décembre 2017 et 02 janvier 2018, ouverture Mairie de 10h à 12h.

4.11 : Cérémonie des vœux : organisation matérielle et déroulement.

Date fixée au 12 janvier à 18h 30 salle Sonia Delaunay.

4.12 : Date des prochains Conseils municipaux et des manifestations à venir.

Janvier : Mercredi 24

Février : Mercredi 28

Mars : Mercredi 21

Avril : Mercredi 4 (à confirmer)

Patrice DEMUTH

Le 21 décembre 2017

Version 1.